



# La revue des marchés publics



[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

*N° 4437 – Lundi 06 juillet 2026*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)  
Site web : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des  
Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA  
E-mail : [dgcmef@finances.gov.bf](mailto:dgcmef@finances.gov.bf)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO

Boinzenwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 10

### AVIS

#### Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 12
- *Marchés de travaux* P. 18
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. ---

### Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 20
- *Marchés de travaux* P. 30
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 36

### Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.  
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## ACADEMIE DE POLICE

Demande de prix n°2026-02/MSECU/SG/AP/DG/PRM du 24/05/2026 relative à l'entretien et réparation de véhicules à quatre (04) et à deux (02) roues au profit de l'Académie de police. Référence publication : Quotidien des Marchés Publics N°4411 du 29 mai 2026  
Financement : Budget de l'Académie de Police, Exercice 2026.  
Borne inférieure = 0,85M = 11 612 334

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé avec rabais en F CFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GGTT	Min : 7 755 000 Max : 10 270 000		Min : 7 755 000 Max : 10 270 000	-	Non conforme : Catégorie d'entreprise demandée non conforme	Non classé
2	PLANETTE AUTOMOBILE	-	Min : 9 031 720 Max : 11 099 080	-	Min : 9 031 720 Max : 11 099 080	Conforme	3ème
3	GNS	Min : 6 421 000 Max : 8 986 000		Min : 6 421 000 Max : 8 986 000	-	Non conforme : catégorie d'entreprise demandée non conforme	Non classé
4	GSA	-	Min : 8 314 522 Max : 11 322 015	-	Min : 8 314 525 Max : 11 322 020	Conforme après modification de son devis estimatif	2ème
5	GERA SARL	-	Min : 6 651 072 Max : 12 358 730	-	Min : 7 679 268 Max : 12 359 202	Conforme après modification de son devis estimatif	1er
6	GARAGE AUTO FOUGOMA DABOULE	Min : 7 602 000 Max : 8 151 500		Min : 7 602 000 Max : 8 151 500	-	Non conforme : Catégorie d'entreprise demandée non conforme	Non classé
7	BBM RPR	-	Min : 4 302 870 Max : 11 943 370	-	Min : 8 187 430 Max : 11 875 520	Non Conforme : après modification de son devis estimatif	Non classé
8	SMAC BURKINA	-	Min : 5 773 893 TTC Max : 11 547 716 TTC	-	Min : 8 118 755 Max : 11 613 798	Non conforme : Facturation irréaliste après modification de son devis estimatif pour se conformer à la lettre de soumission aux items 1, 8, 9, 11 du 2° véhicule ; items 1, 6 à 13 du 3° véhicule ; items 1, 7 à 11 du 4° véhicule ; items 3 à 7 du 5° véhicule ; items 1, 6 à 9 et 12 du véhicule 6 ; items 1, 5 à 11, 14, 16 à 20 du véhicule 7 ; items 1, 6 à 19, et 22	Non classé
Attributaire provisoire		GERA SARL est attributaire pour l'entretien et réparation de véhicules à quatre (04) et à deux (02) roues au profit de l'Académie Police pour un montant minimum de six millions six cent cinquante un mille soixante-douze (6 651 072) F CFA TTC et d'un montant maximum de douze millions trois cent cinquante-huit mille sept cent trente (12 358 730) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours pour chaque commande. Cette attribution fait suite à la modification de son devis estimatif pour se conformer à la lettre de soumission conformément aux termes de l'article 112 du décret 2024-1748 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-06/MSECU/SG/AP/DG/PRM du 28/05/2026 relatif à la construction de balises de sécurité au profit de l'Académie de police - Financement : Budget de l'Académie de Police, exercice 2026. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4412 du lundi 1er juin 2026  
Borne inférieure = 0,85M = 9 330 122 ; 15% de marge de tolérance = 8 863 616

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé avec rabais en F CFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	KOUDOUROU CONSTRUCTION SARL	10 160 000	-	10 160 000	-	Offre conforme	4ème
2	MAHME DISTRIBUTION SARL	7 474 572	-	7 474 572	-	Offre non conforme	Non classé Offre anormalement basse
3	PC&S	8 260 000	-	8 260 000	-	Offre conforme	3ème
4	WEND NA Malgué Multi services international		9 482 480		9 482 480	Offre conforme	2ème

5	EXCLUSIVA-BF		8 854 720		8 854 720	Offre non conforme	Non classé Offre anormalement basse
6	BTSA CORPORATION	7 700 000	9 086 000	7 700 000	9 086 000	Offre conforme	1 <sup>er</sup> Avec confirmation de prix suite à l'application du seuil de tolérance
7	SOGECOTRAP SARL	7 411 040	-	7 411 040	-	Offre non conforme	Non classé Offre anormalement basse
8	BENI HOLDING	7 464 800	-	7 464 800	-	Offre non conforme	Non classé Offre anormalement basse
<b>Attributaire provisoire</b>		<p><b>BTSA CORPORATION est l'attributaire pour un montant de neuf millions quatre-vingt-six mille (9 086 000) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</b>  <b>Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance n° 2026-04/ BTSA CORPORATION en date du 24 juin 2025 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de BTSA CORPORATION sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants</b></p>					

### OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Synthèse des résultats de l'appel d'offres ouvert accéléré N°2026-02/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition d'équipement de laboratoire au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) - Publication : Quotidien des Marchés Publics N° 4397 – Lundi 11 mai 2026

Date d'ouverture : 25 mai 2026 - Nombre de plis reçus : neuf (09) - Financement : Budget OST gestion 2026

Références de la lettre d'invitation : N° 2026-09/MS/SG/OST/DG/PRCP du 18/05/2026

Montant prévisionnel : : 105 000 000 FCFA

**Lot unique : l'acquisition d'équipement de laboratoire profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)**

Désignation	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observation	Classement
	Montant(s)		Montant(s)			
	HTA	TTC	HTVA	TTC		
FAT-SOUM GROUP MED SARL	104 600 000	-	104 600 000	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
KANDOR GROUP		82 490 800	69 320 000	-	Conforme	Anormalement bas
BIOMEDICALIS SYSTEMS	-	91 309 448	-	-	Non conforme item 6 - Autorisation de distributeur fourni au lieu d'une autorisation du fabricant. -Aucun lien entre la marque (Systec) et l'autorisation du distributeur (Fisher scientific) item 22 - Aucun lien entre la marque du produit HOLTEX et l'autorisation du fabricant Spengler SAS item 28 - Attestation de distribution fourni au lieu d'une autorisation de fabricant, - L'attestation ne respecte pas le formulaire type : aucune référence de l'appel d'offre Absence de service après-vente	Ecarté
STANDARD BIO-PHARMA SA	-	88 716 800	-	-	Non conforme item 6 - Prospectus non original - Le modèle BKQ-Z60B de biobase proposé à un volume de 60 litres au lieu 50 litres - Les informations sur le prospectus fournies sont en anglais item 21 - les informations sur le prospectus fournies sont en anglais item 22 - BIOBASE professionnel LED simpling lampe (photo au lieu de prospectus, item 28 - Le refroidissement continue doit être maintenue de 5-15°C pendant 24 h au lieu de 15-30°C proposé dans spécifications techniques ; - Les informations sur le prospectus fournies sont en anglais à l'item 28 - Absence de service après vente	Ecarté
SIBIOTECH	66 612 732	-	-	-	Non conforme item 6 - Model STB-N50 (poids, dimensions, puissance) non conforme item 21 - Prospectus non originel fabriqué par le soumissionnaire à travers des couper coller - Model K-SUS0626 : ce modèle proposé est inexistant chez le fabricant biobase item 22 - ARI LED YD01A ( température de couleur ; puissance en lux et distance de travail) item 28 - B-A-A480 Marque INFITECH (poids, dimensions, absorbance, coefficient, température de refroidissement, longueur d'onde) non conforme	Ecarté
TECHNOLOGIE BIOMEDICAL	103 783 000				Non conforme item 6	Ecarté

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prospectus non original Le modèle BKQ-Z60B de biobase proposé à un volume de 60 litres au lieu de 50 litres</li> <li><u>item 21</u></li> <li>- Autorisation de représentation exclusive fourni en lieu et place d'une autorisation de fabricant</li> <li>- Le document ne respecte pas le formulaire type : absence de référence de l'appel d'offre</li> <li>- La référence citée n'existe pas pour la marque Balio diagnostics</li> <li>- Le document ne respecte pas le formulaire : absence de référence de l'appel d'offre</li> <li><u>item 22</u></li> <li>- Autorisation de représentation exclusive fourni au lieu d'une autorisation de fabricant</li> <li><u>item 28</u></li> <li>- Autorisation de représentation exclusive fourni au lieu d'une autorisation de fabricant</li> <li>- Le document ne respecte pas le formulaire : absence de référence de l'appel d'offre à l'item 28</li> </ul>	
TACIME INDUSTRIE SARL		85 815 500		<ul style="list-style-type: none"> <li>Non conforme</li> <li><u>item 6</u></li> <li>- Prospectus non original fabriqué par le soumissionnaire à travers des couper coller</li> <li><u>item 17</u></li> <li>- Le modèle proposé dans les spécifications techniques et celui présenté en image n'ont pas les mêmes références</li> <li><u>item 28</u></li> <li>Prospectus non original fabriqué par le soumissionnaire à travers des couper coller</li> </ul>	Ecarté
KCD SARL	79 001 160	93 221 369		<ul style="list-style-type: none"> <li>Non conforme</li> <li><u>item 6</u></li> <li>- Autorisation de fournisseur délivré par Grosseron qui se trouve d'être un distributeur au lieu d'un fabricant</li> <li><u>item 22</u></li> <li>- Autorisation de fournisseur délivré par MICHIELS qui se trouve d'être un distributeur au lieu d'un fabricant</li> <li><u>item 28</u></li> <li>- Le prospectus est en en anglais</li> <li>Absence de service après-vente</li> </ul>	Ecarté
CLB BURKINA		99 711 492		<ul style="list-style-type: none"> <li>Non conforme</li> <li><u>item 21</u></li> <li>- Prospectus non original, absence de fiche technique, référence inexistante pour la marque proposée.</li> <li><u>item 22</u></li> <li>Absence d'autorisation de fabricant pour Holtex</li> <li><u>item 28</u></li> <li>Propose un automate de biochimie d'un poids d'environ 180kg au lieu de 300 kg environ demandé par le dossier</li> </ul>	Ecarté

**ATTRIBUTAIRE: FAT SOUM GROUPE MED, pour un montant de cent quatre millions six cent mille (104 600 000) FCFA HTVA avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.**

### UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix N°2026-027/UJKZ/P/SG/PRCP - Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026.,  
Publication : Quotidien N°4412 du lundi 01/06/2026 - Date d'ouverture des plis : 10/06/2026 - Date de délibération : 15/06/2026  
Nombre de plis reçus : Lot 1 : 09 ; Lot 2 : 07 ; Lot3 : 08

**Lot 1 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit de la BUC, de l'IFOAD, de la PU, de l'IBAM et de l'UFR/LAC**

**E = 10 000 000 P = 7 693 128 M = 9 077 251 0.85M = 7 715 664 1.15M = 10 571 326 Seuil de tolérance = 7 329 880**

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
1.	ARBAT	5 933 500	7 001 530	5 933 500	7 001 530	- Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Non Conforme	Non classé
2.	CEILA International	6 481 400	7 648 052	6 481 400	7 648 052	Offre anormalement basse mais situé au-dessus du seuil de tolérance Conforme	1 <sup>er</sup>
3.	EZR	6 410 500	7 564 390	-	-	-Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme	Non classé
4.	UDM-Afrique	7 795 500	9 198 690	7 548 000	8 906 640	-Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission.	Non classé

						Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme	
5.	DJENEB GROUP	7 788 000	9 189 840	-	-	Prospectus de l'agrafeuse géante non fourni. Non-respect de l'arrêté N°2020-517/MINEFID/SG/DGAIE du 19 octobre 2020 Non conforme	Non classé
6.	Univers Equipements	7 407 000	8 740 260	7 107 000	8 386 260	PU : Item 1 : Quantités 10 au lieu de 100 Item 8 : Quantité 2 au lieu de 50 entraînant une moins-value de 300000 de son offre initiale Conforme	3 <sup>e</sup>
7.	TIGOUG NOOMA	-	8 000 459			- Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme	Non classée
8.	SGL-T	6 776 000	7 995 680	-	-	- Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme	Non classé
9.	SGM	-	7 700 090	-	7 700 090	- Offre anormalement basse mais situé au-dessus du seuil de tolérance Conforme	2 <sup>e</sup>
<b>Lot 2 : acquisition de petits matériels et outillages au profit de l'UFR/SH, du CUK, du CUZ, de l'IPERMIC et de l'UFR/SDS</b> <b>E = 10 000 000 P= 8 217 658 M = 9 244 168 0.85M = 7 857 543 1.15M = 9 471 529 Seuil de tolérance = 7 464 666</b>							
01	CEILA International	6 574 450	7 757 851	6 574 450	7 757 851	Offre anormalement basse mais situé au-dessus du seuil de tolérance - Conforme	3 <sup>e</sup>
02	UDM-Afrique	7 218 650	8 518 007			Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme	Non classée
03	SGM	-	7 700 090	6 496 500	7 665 870	CUK : Item 23 : montant du sous total erroné ; Au lieu de 35 000, lire 6000 -Offre anormalement basse mais situé au-dessus du seuil de tolérance Conforme	2 <sup>e</sup>
04	Univers Equipements	7 762 500	9 159 750	7 762 500	9 159 750	Conforme	4 <sup>e</sup>
05	EBAF		8 970 348	-	-	Prospectus de l'agrafeuse géante non fourni. Non-respect de l'arrêté N°2020-517/MINEFID/SG/DGAIE du 19 octobre 2020 Marques non précisées à tous les items proposés de son offre technique Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre Non conforme	Non classé
06	TIGOUG NOOMA	7 044 100	8 312 038	-	-	Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme	Non classée
07	ARBAT	6 507 500	7 678 850	6659500	7 858 210	Erreurs de quantité aux items (52 de SDS : 20 au lieu de 2), UFR SDS : Quantité 20 au lieu de 2, IPERMIC Item 9 : Quantité 5 au lieu de 3 Offre anormalement basse mais situé au-dessus du seuil de tolérance - Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Lot 3 : Acquisition de petits matériels et outillages au profit de l'IGEED, de l'ECD, de l'ISSDH, de l'UFR/ SVT et de l'UFR/ SEA</b> <b>E = 10 000 000 P= 8 356 509 M = 9 342 604 0.85M = 7 941 213 1.15M = 10 743 994 Seuil de tolérance = 7 544 152</b>							
1	CEILA International	6 814 300	8 040 874	6 814 300	8 040 874	Conforme	2 <sup>e</sup>
2	EZR	6 599 000	7 786 820	-	-	Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres.	Non classé

						<p>Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non conforme</p>	
3	UDM-Afrique	7 844 000	9 255 920	-	-	Conforme	4 <sup>e</sup>
4	SGL-T	6 776 000	7 995 680	-	-	<p>--Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non conforme</p>	Non classé
5	SGM	-	7 700 090	6 599 000	7 786 820	Erreurs de quantités aux items (13,20,22 ,23,25,26,27,28,29,30 et 32) de ECD entraînant une plus-value de 86730 Conforme	1 <sup>er</sup>
6	Univers Equipement	7 907 000	9 330 260	7 957 000	9389260	ISSDH : l'item 21 : Sous total non comptabiliser Conforme	4 <sup>e</sup>
7	ARBAT	7 288 500	8 600 430	7338500	8659430	ECD : Erreur de quantités aux Items 28 : Quantité 4 au lieu de 1 et à l'Item 29 : Quantité 1 au lieu de 2 Conforme	3 <sup>e</sup>
8	TIGOUO NOOMA	6 726 500	7 937 270	-	-	<p>Lettre de soumission fournie non conforme au modèle du dossier. En effet au point « e » la lettre de soumission fournie fait référence à la clause 14 des IC qui ne renvoie pas à la période de validité des Offres. Ce qui rend caduque l'application du point « a » de la garantie de la soumission. Par ailleurs on note l'absence du dernier paragraphe relative à la sincérité des pièces insérées dans l'offre. Non Conforme</p>	Non classé
<b>Attributaires</b>		<p><b>Lot 1 : CEILA International pour un montant de sept millions quatre cent cinquante-trois mille quatre cents (7 453 400) francs CFA HTVA soit huit millions sept cent quatre-vingt-quinze mille douze (8 795 012) francs CFA TTC, après une augmentation des quantités de l'item3 (BUC) de 30 unités, item1 (IFOAD) de 30 unités, item2(IFOAD) de 33 unités, items 16(IFOAD) de 13 unités, item17(IFOAD) de 15 unités et item 18(IFOAD) de 15 unités correspondant à une augmentation de 14,99% de son offre. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires.</b></p> <p><b>Lot 2 : ARBAT pour un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (7 487 500) francs CFA HTVA soit huit millions huit cent trente-cinq mille deux cent cinquante (8 835 250) francs CFA TTC après une augmentation des quantités de l'item10 (IPERMIC) de 40 unités, item11 (IPERMIC) de 40 unités, item12(IPERMIC) de 20 unités, items 13(IPERMIC) de 20 unités, item14(IPERMIC) de 50 unités , item 15 (Ipermic) de 50 unités ,item 7(SH) de 10 unités,item8(SH) de 10 unités,item10(SH) de 15 unités, item 10(SH) de15 unités, item 11(SH) de 10 unités et l'item 12 (SH) de 10 unités correspondant une augmentation de 15% de son offre. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires.</b></p> <p><b>Lot 3 : SGM pour un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille (7 497 000) francs CFA HTVA soit huit millions huit cent quarante-six mille quatre cent soixante (8 846 460) francs CFA, après une augmentation des quantités au maximum de l'item2 (IGEDD) de 10 unités, item3 (IGEDD) de 10 unités, item13(ECD) de 33 unités, items 14(ECD) de 33 unités, item12(ISSDH) de 20 unités, item 13 (ISSDH) de 20 unités correspondant à une augmentation de 14,88% de son offre. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires.</b></p>					

## MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Appel d'Offres Ouvert Direct n°2026-002/MESRI/SG/DMP du 30/03/2026 pour l'acquisition et l'installation de matériel informatique au profit du MESRI ;  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026. ; Publication : revue n°4392 du lundi 04 mai 2026 ; Date de dépouillement : 01/06/2026.  
Date de délibération : 16/06/2026. Nombre de plis reçus : seize (16) ; Convocation de la CAM : lettre N° 2026-0274/MESRI/SG/DMP du 11 juin 2026.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA en HTVA et TTC	Montant corrigé en F CFA en HTVA et en TTC	Observations	Classement
<b>LOT 1 : acquisition et installation de matériel informatique au profit du MESRI</b>					
1	BYFA SARL	68 998 140 TTC	Non évaluée	Offre non conforme -item 2.19.3 : 2 cartouches proposées au lieu de 2 jets de 4 cartouches ; -item 3.14: type alimentation non précisée - item 4.18 : grammage papier non fourni	Non classée
2	TRADECOM TECHNOLOGIES	49 837 300 TTC	Non évaluée	Offre non conforme item 5.18: tension entrée non proposée	Non classée
3	IT PROJET	53 701 800 TTC	45 510 000 HTVA 53 701 800 TTC	Offre conforme	4 <sup>ème</sup>
4	ALL EQUIPEMENTS SARL	49 265 000 TTC	Non évaluée	Offre non conforme item 8.4 : dimension du produit non conforme :6mm de largeur ;7 m de longueur et 25 grammes au lieu de 0,65 x 0,17 x 0,88 cm /30 grammes liste du matériel notarié non actualisé	Non classée
5	PACIFIC BUSINESS	52 157 770 TTC	44 201 500 HTVA 52 157 770 TTC	Offre conforme	3 <sup>ème</sup>
6	Ets SODRE & FILS	51 748 900 TTC	43 855 000 HTVA 51 748 900 TTC	Offre conforme	2 <sup>ème</sup>
7	AMIR MEDICO EQUIPEMENT	40 820 000 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme Personnel non proposé ; Liste du matériel fournie non justifiée	Non classée
8	NAHOURI SERVICES	59 359 900 TTC	Non évaluée	Offre non conforme Prospectus non fournis ; Facture N°098/2024 du 25/03/2024 est de l'entreprise FAGUEMAF SA	Non classée
9	PRODITEK	41 000 000 HTVA 48 380 000 TTC	41 000 000 HTVA 48 380 000 TTC	Offre conforme	1 <sup>er</sup>

				Offre anormalement basse mais contenue dans la limite de tolérance de 5% seuil de tolérance. Prix et l'augmentation du taux de garantie de bonne exécution confirmés dans la lettre sans numéro du 17/06/2026	
10	SL.CGB SARL	50 812 500 HTVA 59 958 750 TTC	50 812 500 HTVA 59 958 750 TTC	Offre conforme	5 <sup>ème</sup>
11	DATY BURKINA SARL	43 011 000 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme item 6.14 autonomies de la batterie non conforme 4mn 2S au lieu d'un minimum de 7mn ; item 8.4 dimensions du produit non conforme 7x0.6x 0.88/30grammes au lieu de 0,65 x 0,17 x 0,88 cm/30 grammes	Non classée
12	BATRACOR	57 545 650 TTC	Non évaluée	Offre non conforme item 2.3 résolution non fournie item 3.9 double bac non proposé	Non classée
<b>Lot 2 : Acquisition de matériel de réseau pour l'appui du WIFI IESR au profit de la DSI</b>					
1	ORANGE BURKINA SA	104 005 458 TTC	Non évaluée	Offre non conforme -références non proposées pour les items 3 ,4, 5, 6, 7 -marque, modèle et référence non proposés pour les items 8,9,10,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23 et 24 -Diplômes du personnel non proposés -Liste du matériel fournie non justifiée	Non classée
2	IT PROJET	83 778 820 TTC	70 099 000 HTVA 83 778 820 TTC	Offre conforme	3 <sup>ème</sup>
3	PACIFIC BUSINESS	88 706 500 TTC	75 175 000 HTVA 88 706 500 TTC	Offre conforme	5 <sup>ème</sup>
4	Ets SODRE & FILS	83 927 500 TTC	71 125 000 HTVA 83 927 500 TTC	Offre conforme	4 <sup>ème</sup>
5	CIICF	69 588 370 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme marque, modèle et référence non fournis pour les items 14, 15 et 18	Non classée
6	DOUM COMPUTER SARL	67 960 000 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme -Item 9 : modèle LC/SC fourni au lieu de LC/LC demandé ; type de connecteur LC vers SC proposé au lieu LC vers LC demandé -Personnel non proposé -Liste du matériel fournie non justifiée	Non classée
7	NAHOURI SERVICES	82 524 480 TTC	Non évaluée	Offre non conforme Facture N°098/2024 du 25/03/2024 est de l'entreprise FAGUEMAF SA	Non classée
8	PRODITEK	68 005 000 HTVA 80 245 900 TTC	68 005 000 HTVA 80 245 900 TTC	Offre conforme	1 <sup>er</sup>
9	CONTINENTAL INFORMATIQUE	70 390 000 HTVA	70 390 000 HTVA 83 060 200 TTC	Offre conforme	2 <sup>ème</sup>
10	BATRACOR	72 050 800 TTC	65 060 000 HTVA 72 050 800 TTC	Offre non conforme Offre financière anormalement basse.	Non classée

**Lot 3 : Acquisition de matériel mini serveur pour développeur et de petit outillage informatique au profit de la DSI/MESRI**

1	TRADECOM TECHNOLOGIES	14 069 730 TTC	Non évaluée	Offre non conforme Item 19 : prises informatiques RJ46 proposées au lieu RJ45 demandée ; Item 21 : adaptateur répartiteur RJ46 proposé au lieu RJ45 demandé ; Item 23 : adaptateur répartiteur RJ45 de type RJ46 proposé au lieu d'adaptateur répartiteur RJ45 de type RJ45 demandé Item 29 : type de l'adaptateur non proposé ; Item 42 : chaussures de sécurité de taille 46 proposée au lieu de taille 45 demandée.	Non classée
2	Ets SODRE & FILS	19 136 060 TTC	16 217 000 HTVA 19 136 060 TTC	Offre conforme	2 <sup>ème</sup>
3	CIICF	14 706 500 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme L'entreprise appartient au régime simplifié d'imposition alors que le lot 3 est réservé aux moyennes entreprises	Non classée
4	DOUM COMPUTER SARL	13 444 000 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme L'entreprise appartient au régime de contribution des micro-entreprises alors que le lot 3 est réservé aux moyennes entreprises	Non classée
5	PRODITEK	13 019 000 HTVA 15 362 420 TTC	14 566 500 HTVA 17 188 470 TTC	Offre conforme Offre anormalement basse mais contenue dans la limite de tolérance de 5% seuil de tolérance. Prix et l'augmentation du taux de garantie de bonne exécution confirmés dans la lettre sans numéro du 17/06/2026	1 <sup>er</sup>

**Attributaires provisoires : la commission d'attribution des marchés propose l'attribution des marchés aux entreprises suivantes.**

**Lot 1 : Acquisition et installation de matériel informatique au profit du MESRI à PRODITEK SARL pour un montant HTVA de quarante-un million (41 000 000) Francs CFA soit un montant TTC de quarante-huit millions trois cent quatre-vingt mille (48 380 000) Francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.**

**Lot 2 : Acquisition de matériel de réseau pour l'appui du WIFI IESR au profit de la DSI à PRODITEK SARL pour un montant HTVA de soixante-huit millions cinq mille (68 005 000) Francs CFA soit un montant TTC de quatre-vingt millions deux cent quarante-cinq mille neuf cents (80 245 900) Francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.**

**Lot 3 : Acquisition de matériels mini serveur pour développeur et de petit outillage informatique au profit de la DSI/MESRI à PRODITEK SARL pour un montant HTVA de treize millions dix-neuf mille (13 019 000) Francs CFA soit un montant TTC de quinze millions trois cent soixante-deux mille quatre cent vingt (15 362 420) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.**

**PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)**

Demande de Cotation N°2026-007/MARAH/SG/PRAPS 2-BF DU 08/06/2026 pour l'Acquisition de réactifs et consommables pour la réalisation du SEROMONITORING PPR et PPCB au titre de l'année 2026 dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - Burkina Faso (PRAPS - Financement : Don IDA N°D800-BF du 05/05/2021 - Nombre de plis reçus : 02 Plis Reference de la publication dans le quotidien des marchés : N°4423 du mardi 16/06/2026 - Date de dépouillement : lundi 22 juin 2026 Nombre de lot : Lot unique. Référence de l'activité sur STEP : BF-PRAPS-BF-550161-GO-RFQ									
N°	Soumissionnaires	b) Monnaie	Prix de l'offre lu publiquement			Montant ajusté de la soumission		Rang	Observations
			FCFA	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	RAFO GROUP	FCFA	25 927 000	-	-	-	-	2 -ème	RAS
02	LAPHAVET	FCFA	22 970 800	27 105 544	27 105 544	27 105 544	27 105 544	1 <sup>er</sup>	RAS
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>LAPHAVET pour un montant de vingt-deux millions neuf cent soixante-dix mille huit cent (22 970 800) francs CFA HTVA soit vingt-sept millions cent cinq mille cinq cent quarante-quatre (27 105 544) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.</b>							

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE**

Objet : recrutement de Consultant pour la réalisation d'étude d'avant-projet détaillé de l'extension du périmètre irrigué de Bama dans la province du Houet, région du Guiriko - Date d'ouverture et examen des plis : jeudi 25 mai 2026  
Date de publication : Avis N°2026\_10\_/MAERAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP du 08 mai 2026  
Nombre de plis reçus : huit (08) manifestations d'intérêt ont été reçues  
Financement : BANQUE MONDIALE N° Accord de Don N D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF  
Référence STEP: BF-UCP/PRSA-BF-549177-CS-CQS

N° pli	Nom du Consultant	Critère a) : /50	Critère b) : /50	Total/ 100	Rang	Observations
01	Groupement EMERGENCE Ingénierie / BETICO	50	40	90	7 <sup>ème</sup>	11 références fournies dont 05 références similaires qui satisfont au critère a) et 04 références au critère b)
02	3ES	50	50	100	5 <sup>ème</sup>	07 références fournies dont 06 références similaires qui satisfont au critère a) et 06 références au critère b)
03	Groupement FASO INGENIERIE / AC3E	50	50	100	2 <sup>ème</sup>	28 références fournies dont 09 références similaires qui satisfont au critère a) et 07 références au critère b)
04	CAFI-B	50	50	100	2 <sup>ème</sup> exæquo	12 références fournies dont 07 références similaires qui satisfont au critère a) et 07 références au critère b)
05	Groupement GMP / CETRI	50	50	100	5 <sup>ème</sup> exæquo	11 références fournies dont 06 références similaires qui satisfont au critère a) et 06 références au critère b)
06	Groupement BERA / FASEM CONSULT	50	50	100	1 <sup>er</sup>	16 références fournies dont 13 références similaires qui satisfont au critère a) et 10 références au critère b)
07	Groupement TPF SA / GREEN DIC	10	00	10	8 <sup>ème</sup>	03 références fournies dont 01 références similaires qui satisfont au critère a) et 00 références au critère b)
08	Groupement STUDI International/ SACI	50	50	100	2 <sup>ème</sup> exæquo	15 références fournies dont 08 références similaires qui satisfont au critère a) et 07 références au critère b)

*Attributaire provisoire* Le Groupement BERA / FASEM CONSULT classé premier est retenu pour la suite de la procédure.

**MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE**

Demande de Propositions Allégée N°2026-020/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 16/06/2026 pour le Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement d'environ 19 km de pistes rurales par l'approche HIMO dans trois (03) régions du Burkina Faso  
Financement : Budget de l'Etat-Gestion 2026 - Convocation de la CAM : n°2026-000346/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 26 juin 2026  
Date d'ouverture et de délibération : 29/06/2026 - Nombre de plis ouverts : Six (06) - Nombre de lot : 02

N°	Consultant	Total/Note sur 100 points	Montant lu en FCFA		Observations
			HTVA	TTC	
<b>LOT 01</b>					
01	ACET – BTP. IC Sarl	94	9 025 000	10 649 500	1 <sup>er</sup> Conforme
02	Groupement MASSIVE DYNAMIC Sarl et TRAXYS	85,5	14 651 325	17 288 564	2 <sup>ème</sup> Conforme
03	GLOBAL ENGINEERING FOR AFRICA/Sarl (GEFA)	Lettre d'excuse fournie			Non qualifié
<b>Attributaire au LOT 01</b>	<b>ACET – BTP. IC Sarl pour un montant de dix millions six cent quarante-neuf mille cinq cents (10 649 500) F CFA TTC pour un délai de prestation de six (06) mois.</b>				
<b>LOT 02</b>					
29/06/2026 08h55mn	GID Sarl	95,25	7 527 600	8 882 568	2 <sup>ème</sup> Conforme
29/06/2026 08h10mn	CEITP	94,25	25 890 000	30 550 200	3 <sup>ème</sup> Conforme
29/06/2026 07h57mn	Groupement CAFI-B SARL/HYDRO-T.P.E SARL	94,75	5 931 780	6 999 500	1 <sup>er</sup> Conforme
<b>Attributaire au LOT 02</b>	<b>Groupement CAFI-B SARL/HYDRO-T.P.E SARL pour un montant de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents (6 999 500) F CFA TTC pour un délai de prestation de six (06) mois.</b>				



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## COMMUNE DE OUAGADOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2026-11/CO/M/DCP pour la Fourniture et pose d'un groupe électrogène et de climatiseurs au profit de la commune de Ouagadougou Financement : Budget communal 2026 - Publications : Revues des Marchés Publics N°4416 du 05/06/2026.  
Date d'ouverture et de délibération : 15/06/2026.

### Lot 1 : Fourniture et pose de climatiseurs au profit des services de la Commune de Ouagadougou

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Ajustements en F CFA			Montant après ajustement en F CFA	Rang	Observations
		Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale	Par rapport à l'efficacité énergétique			
LEOU INTERNATIONAL CONSTRUCTION ET TRAVAUX (LICOTRA)	14 050 000 HTVA 16 579 000 TTC	60 jours +2 810 000 HTVA	Ouagadougou -702 500 HTVA	EERmoy = 4,30 -2 107 500 HTVA	14 050 000 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 60 jours

**ATTRIBUTAIRE** *LEOU INTERNATIONAL CONSTRUCTION ET TRAVAUX (LICOTRA) pour un montant de quinze millions huit cent mille (15 800 000) F CFA HTVA soit dix-huit millions six cent quarante-quatre mille (18 644 000) F CFA TTC après une augmentation de la quantité à l'item 1 (+5) soit une augmentation de 12,45 % du montant initial. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.*

### Lot 2 : Fourniture et pose d'un groupe électrogène de secours pour les services de la Commune de Ouagadougou

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustements en F CFA		Montant après ajustement en F CFA	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
WATAM SA	22 644 068 HTVA 26 720 000 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité des spécifications techniques à l'item 1 : Le moteur perkins 1106A-70T a une cylindrée de 7, 01 L contrairement à la cylindrée de 7, 26 L mentionnée sur le prospectus et le tableau de spécifications techniques La consommation du moteur perkins 1106A-70TAG4 à 75 % de charge est de 28 L/H contrairement à la consommation de 23,4 L/H mentionnée sur le prospectus et le tableau de spécifications techniques) Le silencieux atténuateur du moteur perkins 1106A-70T à 7 mètres est de 75 dB (A) contrairement aux 61 dB (A) mentionnés sur le tableau de spécifications techniques et sur le prospectus La capacité d'huile de lubrification du moteur perkins 1106A-70TAG4 est de 16,5 L contrairement aux 24 litres mentionnés sur le tableau de spécifications techniques et le prospectus La capacité de refroidissement du moteur perkins 1106A-70TAG4 est de 21 litres contrairement aux 54,66 litres mentionnés sur le tableau de spécifications techniques et le prospectus La capacité du réservoir du groupe électrogène est de 300 litres contrairement aux 340 litres mentionnés sur les spécifications techniques générales du prospectus et les 360

							litres sur les spécifications moteur du prospectus.
GENIE INDUSTRIEL DU FASO (GIFA) SARL	25 232 000 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité du câble d'installation (Câble 4X50 mm <sup>2</sup> de 150 m proposé en lieu et place du câble de 4X70 mm <sup>2</sup> de 50 m exigé par la DPX)
AFRICA NETWORK CONNEXION	23 017 773 HTVA 27 160 972 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité de la consommation à 75% (30 L en lieu et place des 23,40 L au maximum exigé par la DPX)
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Infructueux pour absence d'offre conforme</b>						

### REGION DE OUBRI

Synthèse des résultats de la Demande de prix N°2026-04/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 20 mai 2026 pour les travaux de réhabilitation de trois (03) salles de classes+magasin au profit de l'école primaire de Manghin - Financement : Ressources propres, Gestion 2026  
Publication : Revue des marchés publics n°4420 du jeudi 11 juin 2026.

Convocation de la CCAM : lettre n°2026-04/ ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 15 juin 2026

Date de dépouillement : 22 juin 2026 - Nombre de soumissionnaires participants : Lot unique : 01

**Lot unique : Travaux de réhabilitation de trois (03) salles de classes+magasin au profit de l'école primaire de Manghin**

N° d'ordre	Lot	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	Lot unique	GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL	12 800 380	-	-	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>			<b>LOT unique : GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL pour son offre d'un montant de Douze millions huit cent mille trois cent quatre-vingt (12 800 380) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours</b>					

Synthèse des résultats de la Demande de prix N°2026-08/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 20 mai 2026 pour les travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) et d'un forage positif au profit de la commune de Mogtédou

Lot1 : travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) au profit de l'aire d'abattage de Mogtédou

Lot2 : travaux de réalisation d'un forage positif au CSPS de Mogtédou V2

Financement : Ressources propres, Gestion 2026. Publication : Revue des marchés publics n°4420 du jeudi 11 juin 2026 (page 131)

Convocation de la CCAM : lettre n°2026-08/ ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 15 juin 2026

Date de dépouillement : 22 juin 2026. Nombre de soumissionnaires participants : Lot1 : 03 ; Lot2 : 04

N° d'ordre	Lot	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	Rang
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1		MASSA SERVICES SARL	15 363 785	18 129 266	-	-	Non conforme : Fausse déclaration de propriété du pick up. Carte grise au nom de Massa services éditée le 12/10/2020 alors que MASSA services a été créé le 06/04/2021	Non classé
2	Lot1	STH SERVICES	16 137 050	19 041 719	-	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
3		ERAF-BTP SARL	12 615 050	14 885 759	-	-	Non conforme : Absence de la mise à disposition du véhicule d'accompagnement	Non classé
1		MASSA SERVICES SARL	4 445 100	5 245 218	-	-	Non conforme : -Contradiction entre la date de naissance du chef de chantier sur son diplôme et celle sur son CV -Contradiction entre la date de naissance du chef d'équipe construction superstructure et celle sur son CV -Foreuse douteuse (la foreuse est un véhicule spécial au lieu d'un camion) -Offre anormalement basse	Non classé
2	Lot2	STH SERVICES	5 905 000	6 967 900	-	-	Conforme	2 <sup>e</sup>
3		ERAF-BTP SARL	4 627 000	5 459 860	-	-	Non conforme : Absence de la mise à disposition du véhicule d'accompagnement	Non classé
4		BMS SARL	4 603 000	5 431 540	-	-	Conforme	1 <sup>er</sup>

#### ATTRIBUTAIRES

**LOT 1 : STH SERVICES pour son offre d'un montant de dix-neuf millions quarante-un mille sept cent dix-neuf (19 041 719) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**

**LOT 2 : BMS SARL pour son offre d'un montant de cinq millions quatre cent trente-un mille cinq cent quarante (5 431 540) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours**

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

#### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PÉDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

#### Entretien et maintenance des copieurs et du matériel informatique au profit du CHUP-CDG.

##### AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES

N° 2026-18/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP

**Financement** : CHUP-CDG

**Montants prévisionnels** :

**Lot 1** : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA et cinq millions (5 000 000) F CFA TTC ;  
**Lot 2** : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) francs CFA HTVA et sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

Le CHUP-CDG dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'entretien et la maintenance des copieurs et du matériel informatique et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

**Lot 1** : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA et cinq millions (5 000 000) F CFA TTC ;  
**Lot 2** : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) francs CFA HTVA et sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabè et communautaires.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots comme suit :

**Lot 1** : l'entretien et la maintenance des copieurs au profit du CHUP-CDG ;

**Lot 2** : l'entretien et la maintenance du matériel informatique profit du CHUP-CDG ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : de 30 jours pour le lot 1 et l'année budgétaire 2026 avec un délai de livraison de chaque commande est de vingt et un (21) jours calendaires pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1<sup>er</sup> niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1<sup>er</sup> niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chaque lot à la caisse de l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 2 devra parvenir ou être remises à l'adresse : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1<sup>er</sup> niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Augustin N. BALMA**

Administrateur des Services de Santé

**BURKINA SUUDU BAWDE**

**Acquisition de kits d'installation au profit des sortants pour la création d'entreprise et acquisition de kits de protection pour les apprenants formes dans le cadre du projet swedd+**

**RECTIFICATIF DE L'AVIS PUBLIE DANS LE QUOTIDIEN N°4436 DU VENDREDI 03 JUILLET PORTANT SUR L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX, LA GARANTIE DE SOUMISSION ET LES FRAIS D'ACHAT DU DOSSIER**

**Avis de demande de prix**

**N°2026-005/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP**

**Financement :** Budget de Burkina Suudu Bawdè, Exercice 2026

**Identifiant de l'autorité contractante :** Burkina Suudu Bawdè

**Identification de DPX :** N°2026-005/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP

**Montant prévisionnel :**

**Lot 1 :** Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA et Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC

**Lot 2 :** Cinquante et un millions cinquante-six mille sept cent quarante-neuf (51 056 749) francs CFA HTVA et soixante millions deux cent quarante-six mille neuf cent soixante-quatre (60 246 964) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de Burkina Suudu Bawdè (BSB), Exercice 2026.
2. Burkina Suudu Bawdè (BSB), dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de kits d'installation au profit des sortants pour la création d'entreprise et l'acquisition de kits de protection pour les apprenants formes dans le cadre du projet swedd+, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de

Lot 1 : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA et Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC

Lot 2 : Cinquante et un millions cinquante-six mille sept cent quarante-neuf (51 056 749) francs CFA HTVA et soixante millions deux cent quarante-six mille neuf cent soixante-quatre (60 246 964) francs CFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.

Les acquisitions se sont en deux (02) lots:

Lot1 : acquisition de kits d'installation au profit des sortants pour la création d'entreprise

Lot2 : acquisition de kits de protection pour les apprenants formes dans le cadre du projet swedd+,

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai de livraison est trente (30) jours calendaires pour chacun des lots.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique sis à la Direction Générale de BSB situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya , Tél : 25 30 18 76
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne Responsable de la commande publique sise à Burkina Suudu Bawdè (BSB), situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya , Tél : 25 30 18 76 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de auprès de la caissen de l'Agence Comptable de Burkina Suudu (BSB) et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) francs CFA et de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière Le montant de la garantie financière de soumission est de Quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 et de Un million deux cent cinq mille (1 205 000) francs CFA pour le Lot2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la commande pblique sise à la Direction Générale de BSB situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76, avant le **lundi 13 juillet 2026 à 09 heures 00 minute GMT.**
9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de reception des offres.

**Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Idrissa ZONGO**

Entretien et réparation de matériels roulants au profit de l'ENTP

Avis de demande de prix  
N°2026-005/MCP/SG/ENTP/DG/PRM du 15/06/2026  
Financement : Budget ENTP 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de l'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTP) adopté en conseil d'administration tenu le 30 mars 2026.

L'Ecole nationale des travaux publics dispose de fonds sur le budget exercice 2026, afin de financer ce présent marché d'entretien et de réparation de matériels roulants, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés par l'agrément de catégorie 2 pour le lot 1 et de catégorie 3 pour le lot 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : **Sept millions (7 000 000) francs CFA TTC**

Lot 2 : **Onze millions trois cent trois mille (11 303 000) francs CFA TTC**

L'entretien et la réparation se décompose en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot1 : **Entretien, réparation de matériels roulants : véhicules lourds ;**

Lot2 : **Entretien, réparation de matériels roulants : véhicules légers**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : 30 jours par commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Travaux Publics, sis dans l'enceinte des TP de Gounghin Ouagadougou, tel **75 81 06 40**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Travaux Publics, sis dans l'enceinte des Travaux Publics de Gounghin Ouagadougou, tel **75 81 06 40** et moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot à l'Agence comptable de l'ENTP, aux jours et heures ouvrables de 8h30 à 14heures 30 mn**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un montant **deux cent dix mille (210 000) francs CFA** pour le lot 1 et **d'un montant de trois cent trente-neuf mille (339 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la Direction Générale de l'Ecole Nationale des Travaux Publics** au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés de l'ENTP*

Lacina NIGNAN

**SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SONAGESS)**

**COMMUNIQUE D'ANNULATION**

Le Directeur Général de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS), Président de la Commission d'Attribution des Marchés, porte à la connaissance du public et des soumissionnaires que le **dossier de demande de prix n°2026-005/SONAGESS/DG/DMP du 19/06/2026, relatif à l'acquisition de serveur Synology publié dans la Revue des marchés publics n°4432 du 29 juin avril 2026 (page 63), est annulé pour cause d'obsolescence du besoin.**

Les besoins initialement définis ne sont plus conformes aux exigences actuelles.  
Une nouvelle procédure sera lancée ultérieurement, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur Général présente ses excuses pour les éventuels désagréments.

**Stéphane Gildas TIENDREBEOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural

**Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY.**

Avis de demande de prix  
N°2026-037/MICA/SONABHY

Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC :

Lot 1 : quatorze millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (14 491 525) Francs CFA HTVA soit dix-sept millions cent mille (17 100 000) Francs CFA TTC

Lot 2 : un million deux cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-onze (1 294 491) Francs CFA HTVA soit un million cinq cent vingt-sept mille cinq cents (1 527 500) Francs CFA TTC

Lot 3 : trente-huit millions huit cent quatre-vingt-treize mille quatre cent neuf (38 893 409) Francs CFA HTVA soit quarante-cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent vingt-trois (45 894 223) Francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 publié dans.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant d'un agrément informatique D1 pour chaque lot pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.

3. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots :

Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY à Ouaga.

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY à Bingo et Kaya.

Lot 3 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la SONABHY à Péné.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 01, de dix mille (10 000) Francs CFA pour le lot 02 et de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 3 à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent dix mille (510 000) Francs CFA pour le lot 1, quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA pour le lot 2 et un million trois cent soixante-quinze mille (1 375 000) Francs FCFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Jean YAMEOGO**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*

**Acquisition de kits d'astreinte au profit de la SONABHY.**

Avis de demande de prix  
N°2026-038/MICA/SONABHY

Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC :

Lot 1 : quinze millions cinq cent soixante-quatre mille six cent soixante-un (15 564 661) Francs CFA HTVA soit dix-huit millions trois cent soixante-six mille trois cents (18 366 300) Francs CFA TTC

Lot 2 : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (16 949 152) Francs CFA HTVA soit vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 publié dans.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition de kits d'astreinte au profit de la SONABHY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.

3. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :  
Lot 1 : Acquisition de kits d'astreinte au profit de la SONABHY à Bingo.  
Lot 2 : Acquisition de kits d'astreinte au profit de la SONABHY à Péné.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 01 et de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 02 à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA pour le lot 1 et de six cent mille (600 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Jean YAMEOGO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Vidange des fosses septiques à Péné.

Avis de demande de prix  
N°2026-039/MICA/SONABHY

Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC : huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer la vidange des fosses septiques du site de la SONABHY à Péné, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
  3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix : huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576) francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.
  4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.
  5. Les acquisitions se décomposent en lot unique.
- Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et soixante (60) jours par commande.
  7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
  8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
  9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
  10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°2026-008/DAO/ARCEP/SE/PRM

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) informe l'ensemble des candidats et soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres n°2026-008/ DAO/ARCEP/SE/PRM relatif à l'acquisition, l'installation, le paramétrage, le déploiement et la mise en service d'un outil de supervision des activités sur les réseaux mobiles au profit de l'ARCEP, qu'en application des dispositions de la clause 8 des Instructions aux Candidats (IC), le Dossier d'Appel d'Offres fait l'objet d'un additif.

Cet additif introduit une précision relative aux conditions d'éligibilité des candidats afin de prévenir toute situation de conflit d'intérêts susceptible de compromettre l'impartialité, l'indépendance ou la confidentialité de la prestation, objet du présent marché.

En conséquence, ne sont pas éligibles à la présente procédure d'appel d'offres, les opérateurs de communications électroniques titulaires d'une licence ou d'une autorisation délivrée par l'ARCEP, ainsi que toute entité agissant pour le compte desdits opérateurs ou sous leur contrôle, lorsque leur participation est de nature à créer un conflit d'intérêts au regard de l'objet du marché.

Les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres demeurent inchangées.

Le présent communiqué tient lieu d'additif au Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué à l'ensemble des candidats ayant acquis le dossier, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

## Travaux de réhabilitation du mur de clôture et de sécurisation du site du CNAMC ex INAFAC.

Avis de demande de prix  
N° 2026-26/MCCAT/SG/DMP du 1<sup>er</sup>/07/2026

Financement : *compte trésor RITC, gestion 2026*

Montant prévisionnel HTVA : quarante-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (43 898 305) francs CFA.

Montant prévisionnel TTC : cinquante un millions huit cent mille (51 800 000) francs CFA.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT), exercice 2026.
2. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les **travaux de réhabilitation du mur de clôture et de sécurisation du site du CNAMC ex INAFAC** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quarante-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (**43 898 305) francs CFA HTVA** et cinquante un millions huit cent mille (**51 800 000) francs CFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée **aux petites entreprises**.
5. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un **Agrément B1 au moins dans le domaine du bâtiment** et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de réhabilitation du mur de clôture et de sécurisation du site du CNAMC ex INAFAC** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation *d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme sis à l'hôtel administratif du Centre, rue de l'Europe 1<sup>er</sup> bâtiment côté Ouest, au 1<sup>er</sup> étage aile Est du bâtiment, 2<sup>ème</sup> porte à gauche téléphone : **71 29 90 41** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après **Secrétariat de la DMP du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme sis à l'hôtel administratif du Centre, rue de l'Europe 1<sup>er</sup> bâtiment côté Ouest, au 1<sup>er</sup> étage aile Est du bâtiment, 2<sup>ème</sup> porte à gauche de sept (7) heures trente(30) minutes à seize (16) heures 00 minutes les jours ouvrables**.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après **régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme sise immeuble de l'Hôtel Administratif du Centre côté Ouest 1<sup>er</sup> Etage aile Est, au 2<sup>ème</sup> bureau à gauche, Rue : de l'Europe ; 03 BP 7007 Ouagadougou 30 Numéro de téléphone : 71 29 90 41** au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie<sup>1</sup> ou d'une garantie financière d'un montant **d'un million cinq cent cinquante-quatre mille (1 554 000) francs CFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** à la salle de réunion du MCCAT sis au rez-de-chaussée de l'immeuble de l'Hôtel Administratif du Centre côté Ouest aile Ouest, 2<sup>ème</sup> porte à droite.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Assane OUEDRAOGO**

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Exécution des travaux de finitions de la garderie et de construction d'un mur de clôture dans le relais cité de Dapelogo

Avis de demande de prix  
N°2026 -007/MCP/SG/DMP-SMT-PI du 29 juin 2026  
Financement : Budget FAU, Exercice 2026  
Montant prévisionnel : 47 457 627 FCFA HTVA et 56 000 000 FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du Ministère de la Construction de la Patrie
2. Le Ministère de la Construction de la Patrie dispose des fonds du FAU, afin de financer l'Exécution des travaux de finitions de la garderie et de construction d'un mur de clôture dans le relais cité de Dapelogo, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **47 457 627 FCFA HTVA et 56 000 000 FCFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée : **Sans Objet**
5. Le Ministère de la Construction de la Patrie sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'exécution des travaux de finitions de la garderie et de construction d'un mur de clôture dans le relais cité de Dapelogo avec **un délai d'exécution de 90 jours**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Construction de la Patrie et Prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de la Construction de la Patrie/Direction des Marchés Publics 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale).
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **75 000 FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DGCMEF) : 01 BP 6444 Ouagadougou 01 - Tél. (226) 25 32 47 75 -25 32 46 12. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :  
Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO **au plus tard le mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU en un (1) original et trois (03) copies.**  
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**N.B** : En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP) ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **800 000 FCFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne donner suite au présent dossier de demande de prix.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

COMMUNIQUE N°1

(Relatif à la visite de site de l'Appel d'offres ouvert N°2026/032/CNSS/DPSG/DMP pour l'acquisition supplémentaires (transfo, groupe électrogène, centrale solaire, équipements actifs informatiques, sonorisation, sécurité incendie, gestion de file d'attente, ascenseur) du projet de construction du siège de la DRF).

Le Directeur des Marchés Publics de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), porte à la connaissance des potentiels candidats à l'Appel d'offres ouvert N°2026/032/CNSS/DPSG/DMP paru dans le quotidien des marchés publics N°4426 du vendredi 19 juin 2026 aux pages 53 et 54, relatif à l'acquisition supplémentaires (transfo, groupe électrogène, centrale solaire, équipements actifs informatiques, sonorisation, sécurité incendie, gestion de file d'attente, ascenseur) du projet de construction du siège de la DRF repartie en trois lots, que la visite de site obligatoire aura lieu le **mardi 14 juillet 2026 à 09 heures** à la Direction Régionale de la CNSS à Fada N'Gourma.

Personne à contacter : Camarade **NABOLE Benzamin**, téléphone : 70 24 77 72 ;

Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'attribution des Marchés

Mohomed OUEDRAOGO



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA

#### Acquisition de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quaternaire) au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix N° : 2026-37/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 29/06/2026

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026

Montant prévisionnel : Lot unique : Cinq millions sept cent quarante mille (5 740 000) francs CFA HTVA soit sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. Le **Centre Hospitalier Régional de Gaoua** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quaternaire)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément de catégorie A3 pour les dispositifs médicaux des services cliniques et medico-techniques autres que ceux des laboratoires de biologie médicale, de l'imagerie médicales et des fluides médicaux**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **Lot unique : Cinq millions sept cent quarante mille (5 740 000) francs CFA HTVA soit sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée aux [**moyennes entreprises**].
4. Les acquisitions se décomposent en **lot unique : Acquisition de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quaternaire)**  
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
5. Le délai d'exécution est de : **Lot unique : vingt un (21) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la commande publique **situé à l'aile gauche du bâtiment de l'administration du CHR en face du secrétariat de la direction générale (61349092/79786784).**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau **du président de la Commission d'attribution des marchés situé à l'aile gauche du bâtiment de l'administration en face du secrétariat de la direction générale** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à **la caisse située dans l'enceinte du CHR de Gaoua.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : Cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Assane TRAORE**

Administrateur des services de santé

**CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GAOUA**

**Acquisition de matériel de protection pour l'unité de dialyse au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua**

Avis de demande de prix  
N° : 2026-38/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 29/06/2026  
Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2026  
[Montant prévisionnel :

Lot unique : huit millions deux cent mille (8 200 000) francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. Le **Centre Hospitalier Régional de Gaoua** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de matériel de protection pour l'unité de dialyse** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :  
- **Lot unique : huit millions deux cent mille (8 200 000) francs CFA HTVA soit dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux **[petites entreprises]**.
5. Les acquisitions se décomposent en *lot unique* :  
**Lot unique : Acquisition de matériel de protection pour l'unité de dialyse**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de :  
**Lot unique** : Quarante-cinq (45) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la commande publique **situé à l'aile gauche du bâtiment de l'administration du CHR en face du secrétariat de la direction générale (61349092/79786784).**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau *du président de la Commission d'attribution des marchés* **situé à l'aile gauche du bâtiment de l'administration en face du secrétariat de la direction générale** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la *caisse située dans l'enceinte du CHR de Gaoua*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : trois cent mille (300 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Assane TRAORE**  
Administrateur des services de santé

**ACQUISITION DE FOURNITURES SPECIFIQUES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES AU PROFIT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE (DPEPPNF) DU MOUHOUN**

Avis de demande de prix  
N° 2026- 001/MATM/R-BMH/P-MHN/HC-DDG/SG/CPAM  
Financement : budget de l'Etat, Exercice 2026

Autorité contractante : Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Mouhoun

Les montants prévisionnels sont les suivants :

- Lot 1 :** Montant HTVA : Neuf millions sept cent quarante cinq mille sept cent soixante trois (9 745 763) francs CFA.  
Montant TTC : Onze millions cinq cent mille (11 500 000) Francs CFA  
**Lot 2 :** Montant HTVA : Neuf millions six cent dix mille cent soixante-neuf (9 610 169) francs CFA  
Montant TTC : Onze millions neuf cent quarante mille (11 340 000) Francs CFA  
**Lot 3 :** Montant HTVA : Quatre millions neuf cent quarante neuf mille cent cinquante deux (4 949 152) francs CFA

Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle du Mouhoun.

1. La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) du Mouhoun dispose de fonds sur le budget de l'Etat afin de financer : **L'ACQUISITION DE FOURNITURES SPECIFIQUES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE(DPEPPNF) DU MOUHOUN** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont les suivants :  
**Lot 1 :** Montant HTVA : Neuf millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante trois (9 745 763) francs CFA.  
Montant TTC : Onze millions cinq cent mille (11 500 000) Francs CFA  
**Lot 2 :** Montant HTVA : Neuf millions six cent dix mille cent soixante-neuf (9 610 169) francs CFA  
Montant TTC : Onze millions neuf cent quarante mille (11 340 000) Francs CFA  
**Lot 3 :** Montant HTVA : Quatre millions neuf cent cinquante un mille cent vingt cinq (4 951 125) francs CFA  
Montant TTC : Cinq millions huit cent quarante-deux mille trois cent vingt-huit (5 842 328) Francs CFA.
4. La Présente demande de prix est réservée « **Sans objet** »
5. Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots* répartis comme suit :  
**Lot 1 : Acquisition de craies blanches et d'ardoisines pour tableau**  
**Lot 2 : Acquisition de craies de couleurs et de règles du maître**  
**Lot 3: Acquisition de stylos à bille bleus, de stylos à bille rouges et de cahiers 288 pages.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront obligatoirement présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de vingt un (21) jours pour chaque lot.
7. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du *Service de Gestion des Ressources Financières de la DPEPPNF du Mouhoun, contact : 70 13 30 41/ 78 27 88 35.*
8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau *du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières de la DPEPPNF du Mouhoun*, moyennant paiement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chaque lot **auprès de la Trésorerie Régionale de la Boucle du Mouhoun**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
9. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **Cent trois cent quarante-cinq mille (345 000) francs CFA** pour le lot 1; **Trois cent quarante mille (340 000) francs CFA** pour le lot 2 et **Cent soixante-quinze mille (175 000) francs CFA** pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au service de gestion des ressources financières de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle du Mouhoun, sis non loin de la Mairie de Dédougou, Tel : (226) 70 13 30 41/78 27 88 35 avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la **salle de réunion du Haut-Commissariat de Dédougou** en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

10. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Secrétaire Général de la Province,  
Président de la Commission Provinciale d'Attribution des Marchés**

**Boureima OUEDRAOGO**  
Administrateur Civil

Acquisition de fournitures et produits pour le scanner au profit du CHR-BFR

Avis de demande de prix  
N° : 2026-012/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRCP du 23/06/2026  
Financement : Budget du CHR-BFR, Exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans la *Revue des marchés publics* du mars 2026.

1. Le CHR-BFR dispose de fonds sur son budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (*sans objet*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. **Elles doivent en outre disposer d'un agrément technique de type A1 pour les dispositifs médicaux de l'imagerie médicale.**
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix en lot unique : Lot unique : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC
4. La présente demande de prix à commande est réservée aux petites entreprises
5. L'acquisition est en lot unique : Acquisition de fournitures et produits pour le scanner au profit du CHR-BFR.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez la Personne Responsable de la Commande Publique du CHR-BFR situé au bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix de clientèle au secrétariat de la Direction des marchés publics du CHR-BFR et moyennant paiement d'un montant non remboursable à l'agence comptable du CHR-BFR de **vingt mille (20 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix de clientèle, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés du CHR-BFR

**GUIGUI Daniel**  
Administrateur des services de santé

**Acquisition de fournitures et produits de banque de sang au profit du CHR-BFR**

**Avis de demande de prix**

**N° : 2026-013/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRCP du 23/06/2026**

**Financement : Budget du CHR-BFR, Exercice 2026**

Montant prévisionnel HTVA et TTC : **16 949 152 FCFA HTVA soit 20 000 000 FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans la *Revue des marchés publics* du mars 2026.

1. Le CHR-BFR dispose de fonds sur son budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (*sans objet*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Elles **doivent en outre disposer d'un agrément technique de type A2 pour les dispositifs médicaux de laboratoire de biologie médicale.**

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix en lot unique : Lot unique : **16 949 152 FCFA HTVA soit 20 000 000 FCFA TTC**
3. La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises
4. L'acquisition est en lot unique : Acquisition de fournitures et produits de banque de sang au profit du CHR-BFR.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez la Personne Responsable de la Commande Publique du CHR-BFR situé au bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix de clientèle au secrétariat de la Direction des marchés publics du CHR-BFR et moyennant paiement d'un montant non remboursable à l'agence comptable du CHR-BFR de **trente mille (30 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix de clientèle, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés du CHR-BFR.**

**GUIGUI Daniel**

*Administrateur des services de santé*

**Acquisition de fournitures et produits de banque de sang au profit du CHR-BFR**

Avis de demande de prix  
N° 2026-014/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRCP du 23/06/2026  
Financement : Budget du CHR-BFR, Exercice 2026

Montant prévisionnel HTVA et TTC : **33 898 305 FCFA HTVA soit 40 000 000 FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans la *Revue des marchés publics* du mars 2026.

1. Le *CHR-BFR* dispose de fonds sur son budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (*sans objet*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Elles **doivent en outre disposer d'un agrément technique de type A2 pour les dispositifs médicaux de laboratoire de biologie médicale.**
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix en lot unique :  
Lot unique : **33 898 305 FCFA HTVA soit 40 000 000 FCFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises
5. L'acquisition est en lot unique : Acquisition de fournitures et produits de banque de sang au profit du CHR-BFR.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez la Personne Responsable de la Commande Publique du CHR-BFR situé au bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix de clientèle au secrétariat de la Direction des marchés publics du CHR-BFR et moyennant paiement d'un montant non remboursable à l'agence comptable du CHR-BFR de **trente mille (30 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix de clientèle, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés du CHR-BFR.**

**GUIGUI Daniel**  
Administrateur des services de santé

**ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORETS (ENEF)**

**Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**

Avis de demande de prix :  
N°2026-008/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 26/06/2026  
Financement : Budget de l'ENEF, Exercice 2026

**Lot unique : Cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (5 084 746) francs CFA et six millions (6 000 000) francs CFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales autorisées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : : **Cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (5 084 746) francs CFA et six millions (6 000 000) francs CFA TTC,**
3. Les acquisitions se décomposent en un lot unique comme suit : **Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF),**
4. Le délai d'exécution est de : **quinze (15) jours.**
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant : **Cent quatre-vingt mille (180 000) francs produits pharmaceutiques produits pharmaceutiques CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso, avant le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne responsable de la Commande Publique  
Président de la commission d'attribution des marchés*

**Guésséwind-Yam Moussa ZONGO**

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Maintenance d'installations et équipements de radio, d'ascenseurs de barrière de sécurité, de réseau informatique, de groupes électrogènes et de terminal tactile de centrale à bitume

Avis de demande de prix N°2026-16/CO/M/DCP  
Financement : Budget communal 2026  
Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du 26 février 2026 de la Commune de Ouagadougou

- La Commune de Ouagadougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la maintenance d'installations et équipements de radio, d'ascenseurs de barrière de sécurité, de réseau informatique, de groupes électrogènes et de terminal tactile de centrale à bitume** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
  - ❖ **Lot 1** : Trois millions cent trente-cinq mille cinq cent trente-neuf (3 135 593) FCFA HTVA et trois millions sept cent mille (3 700 000) F CFA TTC
  - ❖ **Lot 2** : quatre millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (4 915 254) FCFA HTVA et cinq millions huit cent mille (5 800 000) F CFA TTC
  - ❖ **Lot 3** : Cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-cinq (5 084 745) FCFA HTVA et six millions (6 000 000) F CFA TTC
  - ❖ **Lot 4** : Quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) FCFA HTVA et cinq millions (5 000 000) F CFA TTC
  - ❖ **Lot 5** : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) FCFA HTVA et quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.
- La présente demande de prix est réservée aux **moyennes entreprises**
- Les acquisitions se décomposent en **cinq (05) lots répartis** comme suit :
  - ❖ Lot 1 : **Maintenance des installations et équipements de la radio**
  - ❖ Lot 2 : **Entretien des ascenseurs des bâtiments communaux et de la barrière de sécurité de l'hôtel de ville**
  - ❖ Lot 3 : **Entretien et maintenance du réseau informatique**
  - ❖ Lot 4 : **Entretien de groupes électrogènes**
  - ❖ Lot 5 : **Entretien et maintenance du terminal tactile de la centrale à bitume**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- Le délai d'exécution est **de trente (30) jours pour les lots 1;2 et 3; vingt-un (21) jours pour le lot 4 et soixante (60) jours pour le lot 5.**
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de: **dix mille (10 000) Francs CFA pour le lot 1; vingt mille (20 000) F CFA pour les lots 2, 3, 4 et 5** auprès du **Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre, sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
  - **Cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1,**
  - **Cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 2,**
  - **Cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA pour le lot 3,**
  - **Cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 4,**
  - **Quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot 5,**

devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23, avant le **jeudi 16 juillet 2026 à 9H TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

**Acquisition de bacs à ordures et de poubelles au profit de la Commune de Ouagadougou**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2026-12/CO/M/DCP**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés 2026 de la Commune de Ouagadougou
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est :

\* Lot 1 : cent vingt-cinq millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (125 847 458) F CFA HTVA soit cent quarante-huit millions cinq cent mille (148 500 000) F CFA TTC

\* Lot 2 : vingt un millions six cent dix mille cent soixante-neuf (21 610 169) F CFA HTVA soit vingt-cinq millions cinq cent mille (25 500 000) F CFA TTC

\* Lot 3 : vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) F CFA HTVA soit vingt-quatre millions (24 000 000) F CFA TTC

3. Le présent appel d'offres est réservé aux petites entreprises (Lots 2 et 3) et aux moyennes entreprises (Lot 1)
4. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de bacs à ordures et de poubelles avec un délai d'exécution n'excédant pas quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1, soixante (60) jours pour le lot 2 et soixante (60) jours pour le lot 3.
5. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :
  - \* Lot 1 : acquisition de bacs à ordures
  - \* Lot 2 : acquisition de poubelles publiques
  - \* Lot 3 : acquisition de poubelles mobiles

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après :  
Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

**Ligne de crédits**

**Chiffre d'affaires**

**Voir les DPAO pour les informations détaillées.**

9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1, trente mille (30 000) F CFA pour le lot 2 et trente mille (30 000) F CFA pour le lot 3 à l'adresse mentionnée ci-après
10. Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Kadiogo sise à la ZAD ou auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Kadiogo sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville

11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :  
Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) au plus tard le **07/08/2026 à 9h TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre millions quatre cent mille (4 400 000) F CFA pour le lot 1, sept cent cinquante mille (750 000) F CFA pour le lot 2 et sept cent mille (700 000) F CFA pour le lot 3 conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/08/2026 à 9H TU** à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest).

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

**COMMUNE DE DORI**

**Acquisition par la commune de Dori de petits matériels agricole et de broyeurs au profit des agriculteurs (PDI, hôtes vulnérables et retournées)**

Avis de Demande de Cotation  
n°2026\_07 / RSHL/PSNO/COM-DR du 30 juin 2026  
**FINANCEMENT** : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF  
**REFERENCE STEP** : BF-UCP-PCRSS-540365-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition par la commune de Dori de petits matériels agricole et de broyeurs au profit des agriculteurs (PDI, hôtes vulnérables et retournées).
2. La personne responsable de la commande publique de la commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition par la commune de Dori de petits matériels agricoles et de broyeurs au profit des agriculteurs (PDI, hôtes vulnérables et retournées) constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :

**Lot unique** : Acquisition par la commune de Dori de petits matériels agricole et de broyeurs au profit des agriculteurs (PDI, hôtes vulnérables et retournées).

3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Mairie de Dori, Avenue Hama Arba DIALLO Tél : 76 23 96 46** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du service de la personne responsable de la commande publique de la Mairie de Dori, Avenue Hama Arba DIALLO Dori secteur N2.
6. Les offres devront être remises au service de la personne responsable de la commande publique de la Mairie de Dori, Avenue Hama Arba DIALLO Dori secteur N2 au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux de la Mairie de Dori à partir de 09h 00 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - **La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.**
  - **Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.**
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA**. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
  - Une attestation de situation Fiscale ;
  - Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
  - Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
  - Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
  - Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
  - Un certificat de non faillite.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Dori et éventuellement dans les zones d'intervention du projet. Le délai de livraison sera de **trente (30) jours calendaires**.
9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**La Personne Responsable de la Commande Publique**

**Issouf DIALLO**  
*Médaillé d'honneur des collectivités locales*

Travaux de réhabilitation de la Mairie de Padéma

Avis de demande de prix  
N° : 2026-01/RGRK/PHUE/CPDM  
Financement : Fonds Propre

Lot unique : *soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) FCFA HTVA et quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA TTC.*

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du sous-projet : Travaux de réhabilitation de la Mairie

**La commune de Padéma a prévu dans l'exécution du budget communal de financer le sous-projet : Travaux de réhabilitation de la Mairie**

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : *Travaux de réhabilitation de la Mairie* pour un montant prévisionnel de : *soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) FCFA HTVA et quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA TTC.*

La présente demande de prix est réservée à : « *sans objet* »

2. La *Commune de PADEMA* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réhabilitation de la Mairie avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;
3. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la mairie de PADEMA ; auprès de Camarade OUEDRAOGO L Zinissida, 70 89 97 05, personne responsable de la commande publique* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Padéma, bureau de la PRCP de *08heures à 16h00.*
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *soixante-quinze mille (75 000) francs CFA* à l'adresse mentionnée ci-après : à la Trésorerie Régionale du Guiriko. La méthode de paiement sera *en espèce contre délivrance d'une quittance* ;
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la mairie de PADEMA* au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et *deux (02) copies.* Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière **de deux millions quatre cent mille (2 400.000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.**
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de *soixante-dix (70) jours* à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de la Mairie de Padéma.*

**OUEDRAOGO L Zinissida**  
Secrétaire Administratif

**Travaux de construction de deux (02) blocs de cinq (05) boutiques au marché de Prata au profit de la commune de Bieha**

Avis de demande de prix  
N° : 2026-02/CBEA/M-BEA/PRCP du  
Financement : Budget communal (Fonds propres) ; Gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la commune de Bieha.

12. La commune de Bieha dispose de fonds sur le budget de communal, afin de financer **Travaux de construction de deux (02) blocs de cinq (05) boutiques au marché de Prata au profit de la commune de Bieha**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est douze millions soixante-seize mille deux cent soixante-onze (12 076 271) francs HTVA et quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) francs TTC.

3 La présente demande de prix est réservée à : « sans objet ».

4 La commune de Biéha sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction de deux (02) blocs de cinq (05) boutiques au marché de Prata au profit de la commune de Bieha**; avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur CONGO K. Daniel, personne responsable de la commande publique, Tel : 76 42 55 35 / 71 65 24 31 / 79 01 14 79 ou se rendre à son bureau tous les jours ouvrables entre 07heures 30 minutes à 16 heures 00 minute et prendre connaissance des documents de la demande de prix.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs à l'adresse mentionnée ci-après : trésorerie provinciale de Léo. La méthode de paiement sera en numéraire.

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne responsable de la commande publique à la Mairie de Bieha, 76 42 55 35 / 71 65 24 31 / 79 01 14 79 au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mardi 14 juillet 2026 à partir de 09 heures 00 minute à l'adresse suivante : la salle de réunion de la Mairie de Bieha.

**La Personne responsable de la commande Publique**

**K. Daniel CONGO**  
Contrôleur des Services Financiers

**Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine à usage eau potable dans la commune de Biéha dont un (1) à l'école primaire de Oukouna, un (1) à l'école primaire de Tiangala et un (1) au CEG de Yallé**

Avis de demande de prix  
N° : 2026-01/CBEA/M-BEA/PRCP du 25 juin 2026  
Financement : Budget communal (Fonds propres) ; Gestion 2026

- 1 Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la commune de Bieha.
- 2 La commune de Bieha dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine à usage eau potable dans la commune de Biéha dont un (1) à l'école primaire de Oukouna, un (1) à l'école primaire de Tiangala et un (1) au CEG de Yallé**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est seize millions neuf cent six mille sept cent quatre-vingt (16 906 780) francs HTVA et dix-neuf millions neuf cent cinquante mille (19 950 000) francs TTC.
- 4 La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
- 5 La commune de Biéha sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine à usage eau potable dans la commune de Biéha dont un (1) à l'école primaire de Oukouna, un (1) à l'école primaire de Tiangala et un (1) au CEG de Yallé ; avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**
- 6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
- 7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur CONGO K. Daniel, personne responsable de la commande publique, tel 76 42 55 35 / 71 65 24 31 / 79 01 14 79 ou se rendre à son bureau tous les jours ouvrables entre 07heures 30 minutes à 16 heures 00 minute et prendre connaissance des documents de la demande de prix.
- 8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs à l'adresse mentionnée ci-après : trésorerie provinciale de Léo. La méthode de paiement sera en numéraire.
- 9 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne responsable de la commande publique, 76 42 55 35 / 71 65 24 31 / 79 01 14 79 au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et *deux (02) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs *FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.*
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mardi 14 juillet 2026 à partir de 09 heures 00 minute à l'adresse suivante : la salle de réunion de la Mairie de Bieha.

**La Personne Responsable de la Commande Publique**

**K. Daniel CONGO**  
Contrôleur des Services Financiers

**Travaux de construction d'un bâtiment administratif + Travaux de construction du mur de clôture + guerite au profit de la mairie de To**

Avis de demande de prix  
N°2026-002/RNDO/PSL/CTO/CCAM du 18 mai 2026  
Financement : Budget Communal (*Fond Propre*) ; *gestion 2026*

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la commune de To.

1 Le Commune de To dispose de fonds sur son budget, afin de financer **les Travaux de construction d'un bâtiment administratif + Travaux de construction du mur de clôture + guerite au profit de la Mairie de To**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

**Lot 1 : Douze million soixante-seize mille deux cent soixante-onze (12 076 271) FCFA HTVA soit** Quatorze million deux cent cinquante mille (14 250 000) FCFA TTC

**Lot 2 : Trente-un million trois cent soixante-treize mille sept cent vingt-cinq (31 373 725) FCFA HTVA / Trente-sept million sept vingt mille neuf cent quatre-vingt-seize (37 020 996) FCFA TTC**

3 La présente demande de prix est réservée « *sans objet* »

4 Le Commune de TO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot1 : Travaux de **Construction d'un bâtiment administratif au profit de la maire de To** avec un délai d'exécution de **90 jours**

Lot 2 : Travaux de **construction du mur de clôture + guerite au profit de la mairie de To** avec un délai d'exécution de **90 jours**

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commune ; **Alexis BADOMA, 60 56 06 06 / 78 25 80 07, personne responsable de la commande publique**, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la mairie de TO, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Trente milles (30 000) FCFA pour le lot1 et de Cinquante (50 000)** à la Trésorerie Principale de Léo. La méthode de paiement sera **en espèces**.

8 Les offres devront être soumises au secrétariat de la Mairie de To *au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00min*** en un (1) original et *trois (3) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

**Lot 1 : Quatre cent mille (400 000) FCFA**

**Lot 2 : un million (1 000 000) FCFA**

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mercredi 15 juillet 2026 à *partir de 09heures 00min* à l'adresse suivante : **à la salle de réunion de la mairie de TO**.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

Alexis BADOMA  
Attaché Administratif

**Travaux de construction d'un logement infirmier +cuisine +latrine à un poste au CSPS de TUAI au profit de la commune de To**

Avis de demande de prix  
N°2026-004/RNDO/PSL/CTO/CCAM du 18 juin 2026  
Financement : Budget Communal (*Fond Minier*) ; *gestion 2026*

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la commune de To.

1 Le Commune de To dispose de fonds sur son budget, afin de financer **les Travaux de construction d'un logement infirmier +cuisine +latrine à un poste au CSPS de TUAI au profit de la commune de To**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **Huit million neuf cent soixante-neuf mille neuf cent-vingt-un (8 969 921) FCFA HTVA / Dix million cinq cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent sept (10 584 507) FCFA TTC**

3 La présente demande de prix est réservée « *sans objet* »

4 Le Commune de TO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : : **Travaux de construction d'un logement infirmier +cuisine +latrine à un poste au CSPS de TUAI au profit de la commune de To** avec un délai d'exécution de **90 jours**.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commune ; **Alexis BADOMA, 60 56 06 06 / 78 25 80 07, personne responsable de la commande publique**, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la mairie de TO, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Trente milles (30.000) FCFA** à la Trésorerie Principale de Léo. La méthode de paiement sera **en espèces**.

8 Les offres devront être soumises au secrétariat de la Mairie de To *au plus tard le mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00min* en un (1) original et *trois (3) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Trois cent mille (300 000) FCFA**

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 15 juillet 2026 à partir de 09heures 00min** à la salle de réunion de **la mairie de TO**

**Personne Responsable de la Commande Publique**

**Alexis BADOMA**  
Attaché Administratif

Travaux de réalisation de quatre (04) dalots cadre fermé au profit de la Commune de Bérégadougou

COMMUNE DE BEREGADOUGOU

Avis de demande de prix

N°2026-001/RTNY/PCMO/CBRG/CCAM du 15 juin 2026

Financement : Fonds minier

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de l'année 2026 de la commune de Bérégadougou en date du 08 juin 2026
2. La commune de Bérégadougou a obtenu des fonds minier pour les développements locaux (FMDL), afin de financer les Travaux de réalisation de quatre (04) dalots cadre fermé au profit de la Commune de Bérégadougou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Douze millions deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (12 290 594) FCFA HTVA et Quatorze millions cinq cent deux mille neuf cent un (14 502 901) FCFA TTC.
4. La commune de Bérégadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (**agrément TR1 couvrant la Région des Tannounyan**) pour réaliser les travaux de réalisation de quatre (04) dalots cadre fermé au profit de la Commune de Bérégadougou Bérégadougou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au bureau de la Personne responsable de la commande publique ou appelé sur le numéro **53 22 63 98** du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h 30 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la Trésorerie Régionale des Tannounyan à Banfora. La méthode de paiement sera part en espèce.
8. Les offres devront être soumises au bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière conformément à l'arrêté N°2025-0349/MEF/CAB du 28 juillet 2025 portant modalités de constitution de garantie exigées dans les marchés publics au Burkina Faso d'un montant de quatre cent trente-cinq mille (435 000) FCFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle des fêtes de la mairie de Bérégadougou

Président de la Commission d'attribution des marchés

Issouf OUEDRAOGO  
Adjoint Administratif

**REGION DU GUIRIKO**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Régionale des Droits Humains de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix.**

**DIRECTION REGIONALE DES DROITS HUMAINS, DE LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA PAIX DE GUIRIKO**

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2026-04/MJ/RGRK/DRDHPCP

Dans le cadre de l'exécution de sa régie, gestion 2026, la Direction Régionale des Droits Humains de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix de Guiriko souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de restauration.

N°	Domaines
1	Rafratchissement, Pause-café, pause-déjeuné et pause renforcé.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction des Droits Humains de Guiriko rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional des droits humains de Guiriko indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du domaine concerné** » au secrétariat de la direction régionale des droits humains de Guiriko au plus tard le **mercredi 15 juillet 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

Contact : **70 44 41 92/66 90 76 84**

*Le Régisseur de la direction régional des droits humains de Guiriko*

**ZOMBRA Soulemane**  
*Assistant en droits humains*



*La célérité dans la transparence*